

COMPLEMENTAIRE SANTÉ

Liste des organismes impactés par le changement de mutuelle au 01/01/2022

Branche maladie	Branche famille	Branche recouvrement	Branche retraite	Autres organismes
19 organismes	14 organismes	3 organismes	2 organismes	16 organismes
CPAM DE LA CHARENTE	CAF DE LA CHARENTE	URSSAF DE POITOU-CHARENTES	CARSAT NORD-EST	CCSS DE LA LOZERE
CPAM DES DEUX-SEVRES	CAF DES DEUX-SEVRES	URSSAF DU LIMOUSIN	CARSAT BRETAGNE	ARS NOUVELLE AQUITAINE
CPAM DE LA VIENNE	CAF DE LA VIENNE	URSSAF D'ALSACE		ARS GRAND EST
CPAM D'ILLE-ET-VILAINE	CAF D'ILLE-ET-VILAINE			ARS BRETAGNE
CPAM DES COTES-D'ARMOR	CAF DES COTES-D'ARMOR			UIOSS DE LA VIENNE
CPAM DU CANTAL	CAF DU CANTAL			UIOSS DU CANTAL
CPAM DE LA HAUTE-VIENNE	CAF DE LA HAUTE-VIENNE			UIOSS D'ILLE-ET-VILAINE
CPAM DE L'EURE	CAF DE L'EURE			FEDERATION AQUITAINE (FACAF)
CPAM DE L'ARIEGE	CAF DE L'ARIEGE			CE CAF DES COTES-D'ARMOR
CPAM DE MEURTHE-ET-MOSELLE	CAF DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE			CE CPAM 35
CPAM DE LA CORREZE	CAF DE LA CORREZE			CE CPAM DES COTES-D'ARMOR
CPAM DU GERS	CAF DU GERS			CE CARSAT BRETAGNE
CPAM DE L'AVEYRON	CAF DE L'AVEYRON			CE CPAM DE LA HAUTE-VIENNE
CPAM BEARN ET SOULE	CAF DU FINISTERE			CE CPAM DES DEUX SEVRES
DRSM BRETAGNE				MPOSS SAINT BRIEUC
UGECAM NORD-EST				UC-CMP NANCY
UGECAM AUVERGNE-LIMOUSIN - POITOU-CHARENTES				
UGECAM AQUITAIN				
UGECAM ALSACE				

- Pour toute question RH sur le régime frais de santé, vous pouvez écrire à : complementairesante@ucanss.fr

- Pour plus d'informations sur le régime, n'hésitez pas à consulter le site internet de l'Ucanss : Espace Organismes > Gérer vos collaborateurs > La complémentaire santé : <https://www.ucanss.fr/espace-organismes/gerez-vos-salaries/complementaire-sante>